



Communiqué de Presse

Éoliennes : Les habitants du sud de l'Aisne ont la parole

Consultation populaire - 2 avril 2023

A l'initiative des maires de 17 communes situées dans le triangle de Braine, Fismes, et Fère en Tardenois, 4500 habitants pourront voter le dimanche 2 avril prochain pour dire OUI ou NON à l'implantation d'une cinquantaine d'éoliennes dans leur territoire : Arcy-Sainte-Restitue, Bruys, Chéry-Chartreuve, Cierges, Coulonges-Cohan, Dhuizel, Dravegny, Goussancourt, Jouaignes, Le Charmel, Loupeigne, Mareuil-en-Dôle, Mont-Notre-Dame, Mont-Saint-Martin, Vézilly, Villers-Agron-Aiguizy, Villers-sur-Fère.

L'association **NAUÉ - Non aux éoliennes**, qui agit pour faire échec à ce déluge d'aérogénérateurs (tracts, porte-à-porte, pétitions, réunions publiques, manifestations...), **soutient cette initiative** qui aura d'autant plus de sens et d'impact que la participation sera importante.

Les habitants ne veulent pas de la transformation de leur territoire rural en zone industrielle.

Ils rejettent les atteintes à la biodiversité, aux réserves en eau, au cadre de vie, à la santé et l'appropriation de leur territoire au mépris d'autres projets (patrimoine mondial de l'UNESCO: sites mémoriels de la grande guerre, vignoble, etc..)

Ils refusent de se voir confisquer leur bien commun au nom d'intérêts privés.

Cette consultation démocratique est l'occasion de leur donner enfin la parole pour qu'ils expriment clairement leur opinion.

C'est pourquoi, l'association NAUÉ appelle les habitants à participer au scrutin du 2 avril et à un vote massif en faveur du NON !

CONTACT

Laurent BECARD : 06 08 78 53 38

naueasso@gmail.com

<http://naue-asso.fr/>